

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04420

Numéro SIREN : 352 170 013

Nom ou dénomination : EXXONMOBIL CHEMICAL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 31863

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ExxonMobil Chemical France

Société par actions simplifiée
au capital de 37 012 421 €

20, rue Paul Hérault
92000 Nanterre

Grant Thornton

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ExxonMobil Chemical France

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société ExxonMobil Chemical France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ExxonMobil Chemical France**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Faits significatifs de l'exercice* » et la note « *1.1 Dépréciation des actifs immobilisés* » de la partie « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels concernant le test de dépréciation effectué sur les actifs immobilisés incorporels et corporels de la société ayant conduit à la comptabilisation d'une reprise de provision pour dépréciation de 45 M€.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des actifs immobilisés

Le paragraphe « 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés » de la note « 1 – Immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs immobilisés et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Provisions pour risques et charges

Les notes « 7. Provisions pour risques et charges » et « 8. Provisions pour retraites » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Alexandre Mikhail

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 273 137,91	24 590 820,91	5 682 317,00	5 595 510,00
Fonds commercial	37 227 770,46	37 227 770,46		5 722 770,46
Autres immobilisations incorporelles	1 221 240,59		1 221 240,59	890 274,92
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 577 994,57		4 577 994,57	4 577 994,57
Constructions	86 903 611,62	75 252 884,63	11 650 726,99	12 393 825,99
Installations techniques, matériel, outillage	1 192 270 595,33	975 198 469,52	217 072 125,81	202 504 864,12
Autres immobilisations corporelles	8 243 145,02	6 927 848,52	1 315 296,50	1 254 751,00
Immobilisations en cours	53 868 601,22		53 868 601,22	28 590 952,34
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 798,83		6 798,83	6 798,83
Créances rattachées à des participations	1 586 750,81		1 586 750,81	2 163 513,92
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 658,70		12 658,70	12 184,67
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 416 192 305,06	1 119 197 794,04	296 994 511,02	263 713 440,82
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	49 572 147,66	673 556,02	48 898 591,64	82 897 947,37
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	129 026 690,33	1 225 950,53	127 800 739,80	147 735 944,98
Marchandises	5 135 065,74	276 287,82	4 858 777,92	16 229 680,46
Avances et acomptes versés sur commandes	197 870,51		197 870,51	35 355,24
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	132 375 712,89	702 135,66	131 673 577,23	113 481 052,46
Autres créances	58 726 540,02	621 387,00	58 105 153,02	48 170 124,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	77 907,52		77 907,52	425 497,89
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 244 291,90		2 244 291,90	1 677 485,57
ACTIF CIRCULANT	377 356 226,57	3 499 317,03	373 856 909,54	410 653 088,25
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	308 410,08		308 410,08	
TOTAL GENERAL	1 793 856 941,71	1 122 697 111,07	671 159 830,64	674 366 529,07

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 012 421,00	37 012 421,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	151 631 717,92	151 631 717,92
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	1 319 206,54	1 319 206,54
Réserve légale	3 701 242,10	3 701 242,10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	133 000 000,00	133 000 000,00
Report à nouveau	(378 743 992,28)	(73 723 861,86)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(78 020 372,59)	(305 020 130,42)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	84 423 576,59	156 178 221,02
CAPITAUX PROPRES	(45 676 200,72)	104 098 816,30
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 539 692,08	1 292 282,00
Provisions pour charges	67 045 014,99	66 362 082,75
PROVISIONS	70 584 707,07	67 654 364,75
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	476 549 010,14	289 086 581,14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 834 267,82	167 595 617,37
Dettes fiscales et sociales	33 130 476,71	40 316 726,81
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 737 569,62	5 515 087,33
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	646 251 324,29	502 514 012,65
Ecart de conversion passif		99 335,37
TOTAL GENERAL	671 159 830,64	674 366 529,07

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	255 891 258,60	76 369 863,12	332 261 121,72	371 477 690,81
Production vendue de biens	420 961 362,78	535 696 992,46	956 658 355,24	1 459 697 432,76
Production vendue de services	89 786 444,69	19 777 494,13	109 563 938,82	105 176 220,49
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	766 639 066,07	631 844 349,71	1 398 483 415,78	1 936 351 344,06
Production stockée			(34 173 451,61)	(34 012 745,93)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 598 483,00	955 211,14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			49 068 002,10	13 303 398,72
Autres produits			12 695 454,28	13 474 756,13
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 428 671 903,55	1 930 071 964,12
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			309 743 555,72	334 758 621,35
Variation de stock (marchandises)			11 280 246,33	6 393 886,02
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			587 557 703,81	1 084 218 860,25
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			35 235 515,80	(5 576 978,11)
Autres achats et charges externes			426 954 061,51	496 974 847,51
Impôts, taxes et versements assimilés			11 261 440,72	10 687 544,71
Salaires et traitements			81 583 468,40	82 539 774,65
Charges sociales			54 103 534,77	53 027 407,90
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 116 541,36	23 888 822,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 175 794,37	17 727 442,17
Dotations aux provisions			15 353 181,75	34 275 385,22
Autres charges			908 468,01	8 377 727,76
CHARGES D'EXPLOITATION			1 569 273 512,55	2 147 293 342,08
RESULTAT D'EXPLOITATION			(140 601 609,00)	(217 221 377,96)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 449,68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				1 449,68
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 913 829,25	21 923,48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 913 829,25	21 923,48
RESULTAT FINANCIER			(1 913 829,25)	(20 473,80)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(142 515 438,25)	(217 241 851,76)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		352 425,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		54,90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	150 039 773,38	11 963 687,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150 039 773,38	12 316 167,06
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 529 135,64	17 397 313,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	471 797,00	108 434,99
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	64 331 283,41	79 984 840,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	84 332 216,05	97 490 588,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 707 557,33	(85 174 421,83)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 475 556,67	499 189,83
Impôts sur les bénéfices	(263 065,00)	2 104 667,00
TOTAL DES PRODUITS	1 578 711 676,93	1 942 389 580,86
TOTAL DES CHARGES	1 656 732 049,52	2 247 409 711,28
BENEFICE OU PERTE	(78 020 372,59)	(305 020 130,42)

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes lui sont communiquées :

Faits significatifs de l'exercice :

La société ExxonMobil Chemical France S.A.S. (**E.M.C.F.** ou la **Société**) a assuré au cours de l'exercice 2020 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,7 millions de tonnes contre 2,1 millions de tonnes en 2019, en baisse de 19%.

Le chiffre d'affaires d'EMCF s'élève à 1 398 M€ contre 1 936 M€ en 2019, en baisse de 28%.

Sur les neufs premiers mois de l'année 2020, la production de l'industrie chimique en France a baissé de 12,7% en volume par rapport à la même période en 2019 suite au choc de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement de la population prises dès le 17 mars 2020. Par la suite, la chimie en France a enregistré un sursaut de son activité et de ses exportations au troisième trimestre. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour effacer la chute de production du début de l'année 2020.

Dans cette conjoncture incertaine, la production des spécialités chimiques n'a baissé que de 8,2 % sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019 (malgré une hausse de 13% sur le troisième trimestre 2020, par rapport deuxième trimestre 2020, tirée par une reprise de la construction, l'automobile et les autres matériels de transport).

Les activités de la chimie de base (chimie minérale et chimie organique) ont été plus exposées à la chute de la demande liée à la pandémie. Sur les neufs premiers mois de 2020, la chimie minérale a vu sa production réduite de 13 % par rapport à la même période en 2019 et la chimie organique de - 12,3 %.

Dans la période si particulière de crise sanitaire qui aura marqué l'année 2020, les produits chimiques issus des unités d'EMCF ont permis d'alimenter en matière première l'économie de l'hygiène et de la santé pour la fabrication de blouses, masques, gel hydro-alcoolique, mais également de répondre à la demande élevée en emballages alimentaires et industriels.

Grâce à la rigueur des plans de continuité mis en place au sein de notre groupe, les matières premières pour toutes les applications du quotidien mentionnées ci-dessus n'ont jamais manqué.

L'implication de l'ensemble des équipes du groupe est à saluer durant cette période si singulière. Le niveau de fiabilité du site pétrochimique de Gravenchon a été très bon avec une performance opérationnelle supérieure au plan. Il convient notamment de signaler un fonctionnement stable de la chaîne Vapocraqueur / Polyéthylène et des opérations fiables sur les unités de spécialités (HOP, Escorez et Vistalon). Le LPP a quant à lui connu une performance contrastée avec une bonne fiabilité jusqu'en mai.

Les conditions économiques difficiles, aggravées par les mesures de confinement liées au Covid-19 ont engendré une baisse importante de la demande, notamment pour le Vistalon et les Escorez qui ont passé une grande partie de l'année 2020 en contrôle d'inventaires. La demande d'emballages fabriqués par l'unité de Polyéthylènes est néanmoins restée forte.

La société a dû engager un programme très important de réduction des coûts et la direction d'EMCF a communiqué aux membres du Comité Social et Economique Central (CSEC) un projet d'arrêt

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

définitif de l'unité de Vistalon de Port-Jérôme-sur-Seine ainsi qu'un projet de réorganisation et de compétitivité.

Au 31 décembre 2020, ces projets de réorganisation ont été reflétés dans les comptes avec la constatation d'une provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour un montant de 17 516 K€, d'une provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille pour un montant de 1 500 K€, d'une dotation exceptionnelle aux amortissements de l'unité du Vistalon pour un montant de 9 283 K€.

Par ailleurs, la dépréciation des actifs corporels et incorporels constatée en 2019 a été reprise pour le montant de 44 995 K€. Les fonds de commerce ont été intégralement dépréciés avec une dotation complémentaire de 5 723 K€.

Une reprise anticipée d'amortissements dérogatoires a été réalisée pour le montant de 72 425 K€.

Dans le cadre de l'externalisation de la retraite, un paiement de 19 029 K€ à l'OFP a été effectué et est également comptabilisé en charges exceptionnelles.

La société poursuit aussi sa participation active aux initiatives de Développement Durable du groupe.

Événements postérieurs à la clôture :

Le grand arrêt pour maintenance prévu à la fin du premier trimestre 2021 est un élément clef pour poursuivre l'amélioration de la fiabilité du site pétrochimique sur le prochain cycle et renforcer son intégration avec la raffinerie de Gravenchon. La nouvelle tour de fractionnement installée en 2019 permettra, après l'arrêt Métal, d'augmenter la flexibilité du vapocraqueur en diversifiant ses alimentations et en augmentant la proportion de produits provenant directement de la raffinerie. Ceux-ci remplaceront des flux provenant d'autres usines du groupe.

La société poursuivra sa vigilance quant à l'impact sur ses activités en France des nombreux changements légaux, réglementaires et fiscaux envisagés.

Litiges en cours :

Dans le cadre du litige « Polymérisation » opposant la société EMCF à la douane, la société avait reçu en 2019 un avis d'inscription du privilège du trésor public de 16 M€ (dont 13 M€ de TVA et 3 M€ de droits de douane) qui n'avait pas été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2019. Une radiation totale de cette inscription de privilège a été effectuée par la douane en 2021.

Règles et méthodes comptables :

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2020, arrêtés par le Président le 30 avril 2021, sont établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées fournies sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf stipulation contraire.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations

1.1 Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur des actifs immobilisés dans les comptes est comparée avec la valeur d'entreprise d'EMCF. Celle-ci est obtenue via la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à un taux de 8,5%, qui correspond au coût moyen pondéré du capital d'EMCF déterminé par référence à des données de marché. Le taux de croissance à l'infini retenu pour la valeur terminale du flux de trésorerie est de 1 %.

Le résultat de cette comparaison conduit à la comptabilisation d'une reprise de provision pour dépréciation des actifs immobilisés d'EMCF de 44 995 K€.

Suite à une revue détaillée de la valorisation des actifs incorporels, les fonds de commerce « historiques » ont été dépréciés en totalité avec un complément de dépréciation de 5 723 K€.

Cette dépréciation reflète ainsi l'impossibilité de pouvoir rattacher les flux de trésorerie futurs estimés à chacun des fonds suite à l'évolution de la clientèle et des contrats historiques qui représentaient la valeur d'acquisition des fonds de commerce ainsi dépréciés.

Il a été décidé également de procéder à la dépréciation des actifs du vialon pour un montant de 9 283 K€ suite au projet d'arrêt définitif de l'unité du vialon.

1.2 Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial qui comprend un Mali technique Cipep déprécié en totalité en 2019 et des fonds de commerce « historiques » dépréciés en totalité à fin décembre 2020 sont détaillés ci-après :

1.2.1 Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour un montant de 6 753 K€ et se décomposent comme suit :

- la valeur des éléments incorporels apportés par la S.F.E.M.C. lors de l'apport partiel d'actif au 1er octobre 1989, pour un montant de 4 573 K€.

Cet apport partiel d'actif concernait des éléments initialement apportés par la société Esso SAF à la S.F.E.M.C. lors de sa création, début 1967, et qui n'ont subi aucune réévaluation depuis cette date.

- des éléments incorporels acquis en 1996 auprès de la société ExxonMobil Chemical Belgium pour un

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

montant de 40 K€.

- des éléments incorporels acquis en 2001 auprès de la société Basell Polypropylène S.A. pour un montant de 2 139 K€.

Les fonds commerciaux de la société EMCF ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Une provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée en 2019 pour le montant de 1 030 K€, complétée en 2020 pour le montant de 5 723 K€ portant ainsi la dépréciation à hauteur de 6 753 K€ soit la totalité de la valeur des fonds de commerce au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.2 Mali Technique

- des éléments incorporels pour un montant brut de 30 475 K€ correspondant à l'activité polyéthylène apportée dans le cadre de la fusion avec la société ExxonMobil Polymères SNC (E.M.C.P.). Il s'agit d'un mali technique lié à la fusion préalable de la Compagnie Industrielle des Polyéthylènes de Normandie - CIPEN dans E.M.C.P.

L'affectation extra-comptable du mali technique est la suivante au 31 décembre 2020 :

EUROS	Valeur nette sociale des actifs à date de fusion	Prorata valeur nette comptable	Affectation du mali technique au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0
Constructions	630 300	3,9%	1 185 078
Installations techniques	15 601 294	96,0%	29 240 997
Installations générales et agencements	0	0,0%	0
Matériel de bureau	26 039	0,2%	48 958
TOTAL	16 257 633	100,0%	30 475 034

L'affectation d'origine du mali technique de 30 567 K€ a été déterminée au prorata de la valeur nette comptable des actifs concernés à la date de la fusion (1er janvier 2007). En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence. Le mali s'établit à 30 475 K€ au 31 décembre 2020.

1.2.3 Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général lié à l'amortissement des fonds commerciaux

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les fonds commerciaux de la société EMCF (détaillés dans le paragraphe 1.2.1) ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Le Mali technique « Cipe » d'une valeur de 30 475 K€, suit les règles d'amortissement des actifs sous-jacents auxquels il est affecté, et sa durée de vie est limitée mais non déterminable avec précision. Au 31 décembre 2015 lors de la mise en place du règlement n°2015-06, la valeur brute des actifs sous-jacents liés au mali CIPEN était de 142 585 K€ et le montant de l'amortissement de 135 686 K€ soit une valeur nette de 6 153 K€. En l'absence d'un bien disposant d'une valeur résiduelle significative, et conformément aux recommandations du règlement, la durée résiduelle d'amortissement de 10 ans des actifs sous-jacents est retenue comme durée d'amortissement du mali Cipe. Cet amortissement est fixé à 3 050 000 EUR par an pour les exercices 2016 à 2025.

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable du mali a été intégralement dépréciée pour le montant de 18 375 K€. Conformément à l'article 214-19 (règlement ANC 2015-06) cette dépréciation ne pouvant pas être reprise, l'amortissement annuel de 3 050 K€ constaté entre 2016 et 2019 pour un montant total de 12 200 K€ a pris fin au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable du Mali inscrit au bilan pour le montant de 30 475 K€ après amortissement de 12 200 K€ et dépréciation de 18 375 K€ ressort donc à zéro sans impact financier au titre de l'exercice 2020.

(cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.3. Concessions et droits similaires, brevets, licences

Le poste « Concessions et droits similaires, brevets, licences » comprend :

- les logiciels à usage interne pour un montant brut de 30 273 K€. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, soit entre un et cinq ans.
- les frais d'enregistrement auprès de l'agence européenne des produits chimiques dans le cadre de la réglementation REACH. Entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, le règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals substances) impose en effet pour toute substance chimique mise sur le marché (nouvelle ou existante):
 - une procédure d'enregistrement, impliquant le dépôt d'un dossier technique et le paiement d'une redevance
 - une procédure d'autorisation pour les substances considérées comme dangereuses

En application de l'avis 2009.13 du CNC publié le 10 octobre 2009, les coûts liés à l'enregistrement pour mise en conformité avec le règlement REACH remplissent les critères de définition et de comptabilisation d'un actif incorporel. Ces coûts comprennent les coûts de constitution des dossiers techniques nécessaires à l'enregistrement ainsi que les coûts d'enregistrement.

Le groupe ExxonMobil a mis en place une structure de projet global chargé de la constitution des dossiers techniques et d'enregistrement. Les coûts de constitution des dossiers techniques comprennent les coûts d'acquisition de données, les coûts informatiques, les coûts des tests biomédicaux, les coûts de

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

coordination projet, et sont refacturés aux sociétés affiliées à travers les mécanismes de facturation SRA (« Standard Research Agreement ») et RSC (« Regional Service Charges »).

Les coûts d'enregistrement ont été immobilisés en 2010 pour 369 K€ dans les comptes d'E.M.C.F. Ces coûts sont amortis sur une période de 5 ans.

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 1 000 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.6 Autres immobilisations incorporelles

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » comprend les immobilisations en cours.

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 160 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises antérieurement au 30 septembre 1989 figurent au bilan à leur valeur nette comptable à cette date, valeur à laquelle elles ont été apportées par la S.F.E.M.C.

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants selon la méthode prospective pour les immobilisations ayant une valeur non nulle à la date du 1^{er} janvier 2005.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif calculé selon la durée d'usage, est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- constructions	: durée : 20 à 30 ans
- agencements et aménagements des constructions	: durée : 15 ans
- installations techniques	: durée : 15 à 25 ans
- autres immobilisations	: durée : 3 à 10 ans

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 43 835 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

Une dépréciation exceptionnelle des actifs de l'unité du vistalon a été constatée à hauteur de 9 283 K€ au 31/12/2020.

Les terrains ne font l'objet d'aucune provision.

2. Immobilisations financières

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les participations sont comptabilisées à leur valeur de souscription ou d'acquisition. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée, dès lors que la valeur d'utilité est considérée inférieure à la valeur brute des titres.

Pour estimer la valeur d'utilité, les éléments pris en compte sont les suivants :

- rentabilité et perspectives de rentabilité
- conjoncture économique
- coût du capital

3. Stocks

Les matières premières et les marchandises achetées pour la revente sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les stocks de matières consommables d'exploitation sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation prévisible, déduction faite des frais professionnels de vente.

Une provision est éventuellement comptabilisée pour constater la dépréciation des stocks de produits et de matériels à rotation faible.

4. Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis la mise en place du Système d'Echange de Quotas d'Emissions de gaz à effet de serre (SEQUE) au 1er janvier 2005, l'Etat attribue gratuitement des quotas d'émission de CO₂ aux sociétés exploitantes d'installations concernées par le SEQUE. La troisième période du SEQUE a débuté le 1er janvier 2013 et s'est terminée le 31 décembre 2020, avec des règles harmonisées d'attribution des quotas conduisant à une réduction substantielle des quotas alloués gratuitement d'environ 2 %/an.

A partir de 2021, une quatrième phase du SEQUE commence. Elle durera jusqu'en 2030, avec une étape Européenne au deuxième trimestre 2021, à partir des soumissions des raffineurs et pétrochimistes européens faites en 2019 de leurs émissions réelles en 2016/2017/2018. La Commission a déjà indiqué que les quotas alloués devraient être réduits dès 2021 (d'environ 6 à 8 % compte-tenu de la baisse continue durant la troisième phase). La nouvelle feuille de route climatique de la Commission Européenne pourrait accélérer cette réduction, le « Pacte Vert » Européen ayant pour ambition une réduction des émissions de 55 % en 2030 au lieu de 40 %.

Conformément au règlement n°2012-3 du 4 octobre 2012, les quotas d'émission de CO₂ qui étaient auparavant comptabilisés dans les immobilisations incorporelles, sont depuis le 1er janvier 2013 comptabilisés dans les comptes de stocks selon les règles suivantes

- Les quotas attribués gratuitement sont comptabilisés à une valeur nulle,

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

- Les quotas achetés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les quotas sont évalués en stock selon la méthode FIFO (First in, First out ou Premier entré, Premier sorti),
- Les quotas sont sortis des stocks pour être soit consommés par les émissions de gaz à effet de serre pour être restitués à l'Etat soit vendus,

A la clôture,

- une provision d'achat de quotas est constatée si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par la société,
- un actif (stock) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission disponibles
- Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « produits ou charges d'exploitation ».

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

6. Provision pour Hausse des Prix

Une provision pour hausse des prix est comptabilisée en cas de hausse des prix importante et est calculée sur une période de deux exercices successifs. Cette provision est reprise au plus tard à l'expiration de la sixième année suivant la clôture de l'exercice au cours duquel elle a été constituée.

La société n'a pas doté de provision pour hausse des prix en 2020 et aucune provision n'est inscrite au bilan au 31 décembre 2020.

6. Amortissements dérogatoires

La Société a comptabilisé des amortissements dérogatoires pour un montant total de 84 424 K€ au 31 décembre 2020.

Une reprise anticipée d'amortissements dérogatoires d'un montant de 72 425 K€ a été effectuée sur l'exercice.

7. Provisions pour risques et charges

Une provision pour grosses réparations, destinée à couvrir les dépenses de remise en état des unités de production, est régulièrement constituée, dans la mesure où les installations sont remises en état suivant

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

des cycles de travaux pluriannuels planifiés. Cette provision concerne les coûts d'inspection métal, dont la nature et la périodicité sont fixées légalement.

Au cours de l'année 2020, une reprise nette de 16 361 K€ a été comptabilisée incluant

- une reprise nette de 675 K€ faisant suite à l'arrêt de l'unité du vistalon ;
- une reprise de provision de 26 388 K€ correspondant aux dépenses effectuées en 2020 dans le cadre de la préparation du grand arrêt prévu en 2021.

Le précédent grand arrêt avait eu lieu en octobre 2014.

Au 31 décembre 2020, la provision pour inspection métal s'établit à 41 530 K€.

Une provision pour coûts de démantèlement de l'unité de Butyl arrêtée en juillet 2015 est inscrite au bilan du 31 décembre 2020 pour le montant de 4 918 K€. Cette provision n'a fait l'objet d'aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le contentieux douanier sur le régime de taxation à la TICPE des déchets envoyés pour destruction commencé en 2009 a pris fin en 2019 suite à une négociation réalisée avec la douane centrale qui a conduit au paiement en 2019 d'un complément de taxe pour la période 2014-2015. Le montant de provision pour 154 K€ inscrit au bilan du 31 décembre 2020 représente le complément à verser selon le nouveau mode de calcul négocié avec la douane, pour la période 2015-2018.

Le Plan de Départ Volontaire (PDV) mis en place en 2018 a pris fin en 2020 avec les derniers versements effectués en 2020 dans le cadre de ce PDV. Le montant de la reprise de provision effectué ressort à 369 K€.

Par ailleurs, une provision a été constatée au 31 décembre 2020 pour refléter l'estimation du coût associé aux projets de réorganisations annoncés en 2020. Ces projets s'inscrivent d'une part dans le cadre d'une réduction très importante des coûts de la société EMCF et d'autre part dans le cadre de l'arrêt de l'unité du vistalon. Le montant provisionné au 31 décembre 2020 au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) est de 17 516 K€.

Concernant l'arrêt de l'unité du vistalon, une provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille a été constatée pour un montant de 1 500 K€.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

8. Provisions pour retraite

Aucune provision n'est comptabilisée pour les engagements de retraite de la société envers :

- les anciens membres de son personnel pour des versements d'allocation après la date de liquidation de leurs droits, ni pour les pensions aux veuves, orphelins et invalides
- les membres de son personnel actif.

Seule la provision pour les gratifications longs services est inscrite au bilan pour le montant de 2 736 K€ au 31 décembre 2020.

Les engagements de retraite non provisionnés sont estimés à 510 191 K€ au 31 décembre 2020.

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 0,4% ;
- un taux d'inflation de 1,5% pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation et des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur la table INSEE (TGH/TGF 2005).

Au 31 décembre 2020, la société a préfinancé une partie de ses engagements de retraite.

La société E.M.C.F. a décidé en 2019 de sécuriser 10 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 un montant de 16 800 K€. Le montant sécurisé a été porté à 20 % des droits à la retraite liquidés en 2020 avec un versement de 19 029 K€ conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

9. Passifs éventuels

Aucun montant n'est à reporter au 31 décembre 2020.

10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

11. Intégration fiscale

La Société a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale avec pour société tête de groupe la société ExxonMobil France Holding S.A.S. (E.M.F.H.), en date du 1er janvier 2000.

Selon le terme de la convention conclue entre E.M.F.H. et ses filiales, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Le (produit) / charge d'impôt au titre de l'exercice 2020 s'élève à (263 065) euros.

Impôt sur exercice courant	0 €
CIR et autres crédits d'impôts N-1	-263 065 €
Impôt sur exercices antérieurs	0 €
Reprise provision pour impôts	0 €
Charge d'impôt sur les sociétés au 31/12/20:	-263 065 €

13. Autres informations

Le montant des honoraires de Commissariat aux Comptes et de certification des comptes sociaux de la Société s'est élevé à 89 050 € HT au titre de l'exercice 2020.

IMMOBILISATIONS

milliers d'euros

2020	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions - Nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions - Mises hors services - Rembourseme nts de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Mali technique	30 475	-	-	-	30 475
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 025	-	1	-	37 026
Immobilisations incorporelles en cours	1 050	172	(1)	-	1 221
Total I	68 551	172	-	-	68 722
Immobilisations corporelles					
Terrains	4 578	-	-	-	4 578
Constructions	86 584	365	(45)	-	86 904
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 186 463	4 013	4 203	(2 409)	1 192 271
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 613	-	-	-	1 613
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 603	346	75	(393)	6 631
Immobilisations corporelles en cours	28 591	29 510	(4 233)	-	53 869
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total II	1 314 432	34 235	-	(2 802)	1 345 864
Immobilisations financières					
Autres participations	7	-	-	-	7
Autres titres immobilisés	2 164	-	-	(577)	1 587
Prêts et autres immobilisations financières	12	0	-	-	13
Total III	2 182	0	-	(577)	1 606
Total général	1 385 165	34 407	-	(3 379)	1 416 192

AMORTISSEMENTS

milliers d'euros

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES 2020	Valeur en début d'exercice	Dotations	Virements de poste à poste	Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 877	914	-	-	36 791
Total I	35 877	914	-	-	36 791
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	74 190	1 063	-	(0)	75 253
Installations techniques, matériel et outillage industriel	940 124	27 730	-	(1 937)	965 916
Autres immobilisations corporelles	6 961	360	-	(393)	6 928
Total II	1 021 274	29 153	-	(2 331)	1 048 096
Total général	1 057 151	30 067	-	(2 331)	1 084 887

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN COURS

milliers d'euros

2020	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	5 135	16 415	-	(11 280)
Approvisionnements				
Matières premières	34 249	68 275	-	(34 026)
Autres approvisionnements	15 323	16 533	-	(1 210)
Total I	54 707	101 223	-	(46 516)
Production				
Produits intermédiaires	-	-	-	-
Produits finis	129 027	163 200	-	(34 173)
Produits résiduels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total II	129 027	163 200	-	(34 173)
Production en cours				
Produits	-	-	-	-
Travaux	-	-	-	-
Etudes	-	-	-	-
Prestations de services	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total III	-	-	-	-
Production stockée (ou déstockage de production)		Total II + III	-	(34 173)

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

milliers d'euros

Etat des créances 2020	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 587	1 587	0
Prêts	13	13	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	132 376	132 376	0
Autres créances	58 727	58 727	0
Sous-total	192 702	192 702	0
Charges constatées d'avance	2 244	2 244	0
Total général	194 946	194 946	0

milliers d'euros

Etat des dettes 2020	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	-
Emprunts et dettes financières divers	476 549	476 549	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	131 834	131 834	0	-
Autres dettes	37 868	37 868	0	-
Sous-total	646 251	646 251	0	-
Produits constatés d'avance	0	0	0	-
Total général	646 251	646 251	0	-

PRODUITS A RECEVOIR

milliers d'euros

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31-déc-19	31-déc-20
Autres participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8 833	7 766
Autres créances	4 888	1 965
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Total	13 721	9 730

CHARGES A PAYER

milliers d'euros

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31-déc-19	31-déc-20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	16	-
Fournisseurs et comptes rattachés	123 696	58 678
Dettes fiscales et sociales	19 359	20 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 800	4 419
Total	147 872	84 032

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES
EN MONNAIES ETRANGERES**

milliers d'euros

Nature des écarts	Actif	Différence compensée par couverture de change	Provision pour pertes de change	Passif
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances d'exploitation	308	-	308	-
Sur dettes financières	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Total	308	-	308	-

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur (Eur)	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Créés	Annulés	Fin d'exercice
Parts sociales	15.25	2 427 044	-	-	2 427 044

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(milliers d'euros)

Rubriques	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Capital social et primes	188 644	-	-	188 644
Ecart de réévaluation	1 319	-	-	1 319
Réserve légale	3 701	-	-	3 701
Autres réserves	133 000	-	-	133 000
Report à nouveau	(73 724)	-	305 020	(378 744)
Résultat exercice 2019	(305 020)	305 020	-	-
Résultat exercice 2020	-	-	78 020	(78 020)
Subventions d'investissements	-	-	-	-
Provisions réglementées	156 178	13 576	85 330	84 424
Total	104 099	318 596	468 371	(45 676)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

milliers d'euros

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	156 178	13 576	(85 330)	-	84 424
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
Total I	156 178	13 576	(85 330)	-	84 424
Provisions pour risques et charges					
Provision pour litiges droit social	1 138	479	(40)	-	1 577
Provision pour pertes de change	-	308	-	-	308
Provision pour pensions et obligations similaires	2 555	531	(350)	-	2 736
Provision pour litiges clients	-	-	-	-	-
Provision pour grosses réparations	57 891	14 514	(30 874)	-	41 530
Provision pour coûts de démantèlement	4 918	-	-	-	4 918
Provision pour Plan de départ volontaire	369	-	(369)	-	-
Autres provisions pour risques et charges	783	-	(284)	-	499
Provision pour Plan de sauvegarde de l'emploi 2021	-	17 516	-	-	17 516
Provision Contrat BATAILLE	-	1 500	-	-	1 500
Total II	67 654	34 848	(31 918)	-	70 585
Provisions pour dépréciation					
sur mali technique	18 275	-	-	-	18 275
sur fonds de commerce	1 030	5 723	-	-	6 753
sur autres immobilisations incorporelles	1 160	-	(1 160)	-	-
sur immobilisations corporelles	43 835	9 283	(43 835)	-	9 283
sur titres de participation	-	-	-	-	-
sur stocks et en-cours	17 560	2 176	(17 560)	-	2 176
sur comptes clients	702	-	-	-	702
autres provisions pour dépréciation	621	-	-	-	621
Total III	83 183	17 181	(62 555)	-	37 810
Total général	307 016	65 605	(179 803)	-	192 818

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers d'euros

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l' Actif :			
Participations	-	7	-
Créances rattachées à des participations	-	1 587	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	75 600	-	-
Autres créances	12 687	-	-
Total	88 287	1 594	-

Au Passif :

Emprunts et dettes financières divers	475 409	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 071	-	-
Autres dettes	-	-	-
Total	534 480	-	-

Charges et produits financiers :

- . Les charges d'intérêts versées aux sociétés du groupe s'élèvent à 1 898 K EUR sur l'exercice
- . Aucun intérêts perçus des sociétés du groupe sur l'exercice

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

milliers d'euros

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Ventes de marchandises	255 891	76 370	332 261
Ventes de produits finis	420 961	535 697	956 658
Prestations de services	89 786	19 777	109 564
Total	766 639	631 844	1 398 483

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

milliers d'euros

	31-déc-19	31-déc-20
Sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur litiges	93	451
Pénalités et amendes fiscales	-	3
Intérêts de retard sur paiement IS	-	31
Autres charges exceptionnelles de gestion	504	102
Externalisation des retraites - paiements à l'OFP	16 800	19 029
Total	17 397	19 617
Sur opérations en capital		
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	108	472
VNC des titres de participation cédés	-	-
VNC des autres immobilisations financières cédées	-	-
Fin du litige URSSAF 2008	-	-
Transferts de charges	-	-
Total	108	472
Dotations aux amortissements et provisions		
Amortissements exceptionnels d'immobilisations	-	-
Amortissements dérogatoires	15 633	13 576
Provision pour hausse des prix	-	-
Provision pour investissement	-	-
Provision pour dépréciation mali technique	18 275	-
Provision pour dépréciation fonds de commerce	1 030	5 723
Provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles	1 160	-
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles	43 835	9 283
Provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	-	17 516
Provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	-	1 500
Provision pour risque fiscal	-	-
Litige Sociaux	52	479
Provision pour litige Clients	-	-
Total	79 985	48 077
Total général	97 491	68 165

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

milliers d'euros

	31-déc-19	31-déc-20
Sur opérations de gestion		
Indemnité litige client	-	-
Intérêts moratoires	-	-
Autres produits exceptionnels de gestion	352	88
Total	352	88
Sur opérations en capital		
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits de cession de titres de participation	-	-
Quote-part subventions d'investissement	-	-
Autres	-	-
Total	-	-
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Reprise d'amortissements dérogatoires	6 934	85 330
Reprise de provision pour hausse des prix	-	-
Reprise de provision pour dépréciation d'immobilisations	-	44 995
Reprise provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	565	369
Reprise de provision pour risque fiscal	3 611	-
Reprise provision Litige social	854	40
Reprise provision litige clients	-	-
Reprise provision remise en état	-	-
Total	11 964	130 735
Total général	12 316	130 823

ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers d'euros

Engagements donnés	31/12/2020
Effets escomptés non échus	-
Avals, cautions et garanties	5 621
Engagement de crédit-bail mobilier	-
Engagement de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	510 191
Autres engagements donnés en tant que membre du GIE Esso Energie	2 868
Total (1)	518 680
(1) Dont concernant :	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements reçus	31/12/2020
De la société EMFH pour les opérations liées à la douane	21 916
Engagements reçus des clients d'EMCF	11 399
Total (2)	33 315
(2) Dont concernant :	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements réciproques	31/12/2020
	-
Total	-

milliers de tonnes

Quotas d'émission de gaz à effet de serre	Quotas alloués période 2013-2020	Quotas à restituer
Année 2013	1 275	1 249
Année 2014	1 253	1 090
Année 2015	1 231	1 180
Année 2016	1 208	1 195
Année 2017	1 185	1 200
Année 2018	1 162	1 133
Année 2019	1 139	1 165
Année 2020	1 115	1 100
Total	9 568	9 312

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

milliers d'euros

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	(137 552)	263	(137 289)
Résultat Financier	(1 914)	-	(1 914)
Résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	61 182	-	61 182
Résultat comptable	(78 283)	263	(78 020)

(*) Cf. paragraphe 7. Provision pour risques et charges

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	336
Agents de maîtrise et techniciens, employés	669
Ouvriers	159
Total	1 164

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ExxonMobil France Holding SAS	S.A.S	€ 1 003 793 125	20 rue Paul Héroult – 92000 NANTERRE

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

milliers d'euros

Accroissements de la dette future d'impôt		31-déc-20
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		84 424
- Provision pour hausse des prix		-
- Provision pour investissement		-
Total		84 424

Allègements de la dette future d'impôt		31-déc-20
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Provision pour participation des salariés		740
- Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi		-
- Provision pour risque contrôle fiscal		-
- Provision pour dépréciation des actifs		34 311
- Provision pour contribution Organig		2 125
- Provision pour litige social		-
- Provision pour coûts de démantèlement		-
- Provision pour risque de change		308
- Provision pour retraites		-
- Provision pour plan de départ volontaire		0
- Provision pour taxe sur véhicules de sociétés		20
- Provision pour PSE VISTALON		3 360
- Provision pour PSE		14 156
Total		37 504

. Amortissements réputés différés	-
. Déficits reportables	421 970
. Moins-values à long terme	-

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de K€ 15 024 (IS à 32,02 %) après apurement des déficits reportables de la société pour un montant de K€ 421 970 (soit un IS de K€ 135 115 au taux de 32,02%)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

milliers d'euros

Informations financières	Capital	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés
Filiales Participations				Brute	Nette	
I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)						
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)						
II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :						
1 - Filiales :						
a) françaises (ensemble)						
SOCDI	208	-	18.61%	7	7	
b) étrangères (ensemble)						
2 - Participations :						
a) françaises (ensemble)						
b) étrangères (ensemble)						

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

(Suite)

milliers d'euros

Informations financières	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
Filiales Participations				
I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)				
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :				
1 - Filiales :				
a) françaises (ensemble)				
SOCDI	-	-	(67)	-
b) étrangères (ensemble)				
2 - Participations :				
a) françaises (ensemble)				
b) étrangères (ensemble)				

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION ÉCRITE
ADRESSÉE À L'ASSOCIÉ UNIQUE**

Le vingt-et-un juin deux mille vingt-et-un,

La société ExxonMobil France Holding SAS, au capital de 1 003 793 125 euros, dont le siège social est situé 20 rue Paul Héroult – 92400 Nanterre, représentée par Monsieur Antoine du Guerny, Président,

Propriétaire de la totalité des 2 427 044 actions de 15,25 euros chacune composant le capital social de la société ExxonMobil Chemical France, ci-après l'Associé Unique,

Faisant suite à la consultation écrite qui lui a été adressée le 17 juin 2021,

A approuvé les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 approuve ces rapports ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, à savoir :

Résultat de l'exercice 2020	-	78 020 372,59 €
Report à nouveau avant affectation	-	378 743 992,28 €
Soit un total de :	-	456 764 364,87 €

De la manière suivante :

Affectation à la réserve légale	0,00 €
Affectation à la réserve libre	0,00 €
Dividende	0,00 €
Report à nouveau après affectation	- 456 764 364,87 €
Soit un total de :	- 456 764 364,87 €

L'Associé Unique décide de prélever 133 000 000 euros sur le compte de réserves « Autres Réserves », constituées au cours des exercices précédents, et de l'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Report à nouveau avant prélèvement	-	456 764 364,87 €
Prélèvement sur les autres réserves		133 000 000,00 €
Report à nouveau après prélèvement	-	323 764 364,87 €

L'Associé Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2017	2 427 044	49 754 402,00 euros
2018	2 427 044	0,00 euros
2019	2 427 044	0,00 euros

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Associé Unique donne quitus à Monsieur Antoine du Guerny, Président, pour sa gestion au cours de l'exercice 2020.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Associé Unique décide à titre de règles internes et conformément aux statuts de la Société de limiter les pouvoirs financiers du Président en adoptant les dispositions suivantes :

Deux personnes parmi le Président, le Trésorier, le Directeur Administratif et Financier ou le Contrôleur (ci-après appelées Personnes Autorisées), dont l'une au moins est le Trésorier ou le Directeur Administratif et Financier, agissant conjointement, sont autorisées à procéder à l'ouverture et à la fermeture de comptes bancaires avec les fonds et au nom de la Société auprès de banques, établissements financiers ou autres organismes récepteurs de fonds. Si la Société a conclu ou devait conclure une convention d'entraide administrative, en vertu de laquelle elle aurait confié la gestion financière et administrative à ESSO S.A.F., le Trésorier, le Directeur Administratif et Financier et le Contrôleur ci-dessus mentionnés seraient respectivement le Directeur de la Division Études et Opérations Financières et Trésorier, le Directeur Administratif et Financier, et le Contrôleur de la société ESSO S.A.F.

Chaque compte, ouvert et géré conformément à la présente résolution, pourra être débité des opérations ordonnées par une Personne Autorisée ou par toute personne désignée (appelée ci-dessous Personne Désignée) par écrit avec accusé de réception, auprès de l'établissement teneur de compte par le Trésorier agissant conjointement avec une autre Personne Autorisée pourvu que tout paiement, de quelque montant qu'il soit, ait été autorisé par deux Personnes Autorisées ou Désignées agissant conjointement, et que pour tout paiement :

- par chèque ou lettre d'instruction, l'autorisation de paiement soit matérialisée par la (les) signature(s) de Personne(s) Autorisée(s) ou Désignée(s) ;
- par transfert électronique, l'autorisation de paiement soit matérialisée par des procédures de sécurité approuvées par deux personnes parmi les Personnes Autorisées ou Désignées.

Les chèques, traites, billets à ordre, effets de commerce, lettres de crédit en faveur de la Société ou tout instrument similaire peuvent être endossés manuellement, mécaniquement ou automatiquement par toute Personne Autorisée ou Désignée ou tout employé de la Société pour encaissement sur un compte ouvert au nom de la Société, en application des statuts ou de la présente résolution. Toute Personne Autorisée ou Désignée peut entreprendre les actions nécessaires à ces encaissements et signer, endosser, confirmer tous les documents liés à ces encaissements.

Deux personnes parmi les Personnes Autorisées ou Désignées agissant conjointement sont autorisées et reçoivent tous pouvoirs au nom de la Société pour :

- a) signer des contrats avec des institutions financières pour des produits ou services financiers, et signer des lettres d'instructions écrites en accord avec ces contrats ;
- b) signer des accords de découvert ou d'emprunt avec une institution financière appartenant au groupe ExxonMobil jusqu'à un montant de 600 M€ (six cent millions d'euros) pour chaque accord et mettre en place les procédures pour que ces fonds soient crédités sur les comptes de la Société ;
- c) ouvrir des lettres de crédit et signer tout accord ou avenant à ce sujet.

Toute Personne Autorisée ou Désignée est autorisée et reçoit tous pouvoirs pour, au nom de la Société, mettre en place les opérations suivantes :

- a) investissement des fonds de la Société auprès d'institutions financières pour une période limitée à 30 jours et restitution de ces fonds sur un compte de la Société ;
- b) achat, vente, mise à disposition, remboursement, transfert de, vers, ou à travers toute banque, institution financière, courtier avec échéance immédiate ou future de monnaies étrangères (à condition pour les opérations à terme que le terme ne dépasse pas 15 jours), actions, obligations, traites, lettres de change, papiers commerciaux, à la condition que tous les fonds résultant de ces transactions soient déposés sur un compte de la Société ouvert en respectant les termes de la présente résolution et que tout instrument

acheté soit (1) immédiatement cessible sur un marché (2) d'une maturité inférieure à 90 jours (3) remboursable à l'option de la Société.

L'Associé Unique autorise deux personnes parmi les Personnes Autorisées, agissant conjointement à conclure au nom de la Société, soit avec ExxonMobil Corporation soit avec l'une de ses affiliées, divisions ou centres de Trésorerie régionaux, une convention de services par laquelle une de ces entités assurera la gestion et l'administration opérationnelle des comptes bancaires de la Société (à l'exclusion de l'ouverture et de la fermeture desdits comptes eux-mêmes).

Une telle convention avec l'une de ces entités ne pourra être conclue que si cette dernière a elle-même adopté une résolution bancaire revue périodiquement par ses propres instances de Direction.

Rien de ce qui est inclus dans l'ensemble de la présente résolution ne doit être interprété comme permettant des transactions contraires aux lois applicables.

Les Auditeurs et Commissaires aux Comptes auront accès à l'ensemble des enregistrements concernant les comptes de la Société.

Les résolutions bancaires ou toute autre résolution couvrant les mêmes domaines qui ont pu être prises dans le passé sont remplacées par la présente résolution.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pour les publications légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal.

L'Associé Unique
ExxonMobil France Holding SAS
Représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine DU GUERNY', with a horizontal line underneath.

Antoine DU GUERNY
Président

RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Nous vous présentons, conformément aux dispositions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2020, d'une durée de 12 mois.

1. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Situation de la société durant l'année 2020

1.1.1. Activité industrielle et commerciale

La société a assuré au cours de l'exercice 2020 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,7 million de tonnes contre à 2,1 millions de tonnes en 2019, en baisse de 19 %.

Le chiffre d'affaires d'EMCF est de 1 398 M€ contre 1 936 M€ en 2019, en baisse de 28 %.

Sur les neufs premiers mois de l'année 2020, la production de l'industrie chimique en France a baissé de 12,7% en volume par rapport à la même période en 2019 suite au choc de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement de la population prises dès le 17 mars 2020. Par la suite, la chimie en France a enregistré un sursaut de son activité et de ses exportations au troisième trimestre. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour effacer la chute de production du début de l'année 2020.

Dans cette conjoncture incertaine, la production des spécialités chimiques n'a baissé que de 8,2 % sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019 (malgré une hausse de 13% sur le troisième trimestre 2020, par rapport deuxième trimestre 2020, tirée par une reprise de la construction, l'automobile et les autres matériels de transport).

Les activités de la chimie de base (chimie minérale et chimie organique) ont été plus exposées à la chute de la demande liée à la pandémie. Sur les neufs premiers mois de 2020, la chimie minérale a vu sa production réduite de 13 % par rapport à la même période en 2019 et la chimie organique de -12,3 %.

Dans la période si particulière de crise sanitaire qui aura marqué l'année 2020, les produits chimiques issus des unités d'EMCF ont permis d'alimenter en matière première l'économie de l'hygiène et de la santé pour la fabrication de blouses, masques, gel hydro-alcoolique, mais également de répondre à la demande élevée en emballages alimentaires et industriels.

Grâce à la rigueur des plans de continuité mis en place au sein de notre groupe, les matières premières pour toutes les applications du quotidien mentionnées ci-dessus n'ont jamais manqué.

L'implication de l'ensemble des équipes du groupe est à saluer durant cette période si singulière. Le niveau de fiabilité du site pétrochimique de Gravenchon a été très bon avec une performance opérationnelle supérieure au plan. Il convient notamment de signaler un fonctionnement stable de la chaîne Vapocraqueur / Polyéthylène et des opérations fiables sur les unités de spécialités (HOP, Escorez et Vistalon). Le LPP a quant à lui connu une performance contrastée avec une bonne fiabilité jusqu'en mai.

Les conditions économiques difficiles, aggravées par les mesures de confinement liées au Covid-19 ont engendré une baisse importante de la demande, notamment pour le Vistalon et les Escorez qui ont passé une grande partie de l'année 2020 en contrôle d'inventaires. La demande d'emballages fabriqués par l'unité de Polyéthylènes est néanmoins restée forte.

La société a dû engager un programme très important de réduction des coûts et la direction d'EMCF a communiqué aux membres du Comité Social et Économique Central (CSEC) un projet d'arrêt définitif de l'unité de Vistalon de Port-Jérôme-sur-Seine ainsi qu'un projet de réorganisation et de compétitivité.

La société poursuit aussi sa participation active aux initiatives de Développement Durable du groupe.

L'index de l'égalité professionnelle femmes / hommes pour les sociétés du groupe ExxonMobil en France s'est élevé à 89/100, fruit de nombreuses initiatives menées depuis plusieurs années.

1.1.2. Investissements

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 34 millions d'euros sur l'exercice 2020, soit un niveau supérieur à 2019 (32 millions d'euros).

1.1.3. Recherche et Développement

Les charges de recherche et de développement engagées en 2020 s'élèvent à 25 millions d'euros, contre un montant de 32 millions d'euros en 2019.

1.2. Evolution prévisible de la situation de la société pour l'année 2021

Le grand arrêt pour maintenance prévu à la fin du premier trimestre 2021 est un élément clef pour poursuivre l'amélioration de la fiabilité du site pétrochimique sur le prochain cycle et renforcer son intégration avec la raffinerie de Gravenchon. La nouvelle tour de fractionnement installée en 2019 permettra, après l'arrêt Métal, d'augmenter la flexibilité du vapocraqueur en diversifiant ses alimentations et en augmentant la proportion de produits provenant directement de la raffinerie. Ceux-ci remplaceront des flux provenant d'autres usines du groupe.

La société poursuivra sa vigilance quant à l'impact sur ses activités en France des nombreux changements légaux, réglementaires et fiscaux envisagés.

2. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

2.1. Examen des comptes et résultat de l'exercice

Le bilan au 31 décembre 2020 est présenté conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Le résultat d'exploitation est une perte de 138 M€ contre une perte de 217 M€ en 2019.

Le résultat financier est en perte de 2 M€ contre un résultat à l'équilibre en 2019.

Après prise en compte d'un gain exceptionnel de 63 M€ (composé principalement d'une reprise anticipée d'amortissements dérogatoires pour 72 M€, d'une charge de 19 M€ au titre de la sécurisation des droits à la retraite liquidés, d'une provision au titre du plan de restructuration pour 17 M€, d'une reprise nette de dépréciation des actifs corporels & incorporels à hauteur de 39 M€ et de provisions au titre de la fermeture du Vistalon (dépréciation d'actifs, etc.) pour 12 M€, le résultat net est une perte de 78 M€ contre une perte de 305 M€ en 2019.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2020

milliers d'euros

	2020	2019
Capacité d'autofinancement après impôts	(161 680)	(174 303)
Amortissements linéaires et dérogatoires	(43 642)	(39 521)
Dotation Provision pour plans sociaux	(17 516)	
Dotation Provision pour arrêt métal	(14 514)	(33 756)
Dotation Provision pour hausse des prix	-	-
Dotation Provision pour démantèlement	-	-
Dotation Dépréciation Mali Technique	(0)	(18 275)
Dotation Dépréciation d'actifs	(15 006)	(46 025)
Autres dotations aux provisions	(4 994)	(18 299)
Reprise sur provision pour arrêt métal	30 874	6 224
Reprise sur amortissements dérogatoires	85 330	6 934
Reprise sur provision pour hausse des prix	-	-
Reprise Provision plans sociaux	369	565
Reprise Provision Démantèlement	-	-
Reprise Dépréciation d'actifs	44 995	-
Autres reprises sur amortissements et provisions	18 234	11 544
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	(472)	(108)
Subventions d'investissement	-	-
Résultat net	(78 020)	(305 020)

Des informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat sont données dans l'annexe qui leur est jointe.

2.2. Affectation du résultat et dividende

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2020, à savoir :

Résultat de l'exercice 2020	-	78 020 372,59 €
Report à nouveau avant affectation	-	378 743 992,28 €
Soit un total de :	-	456 764 364,87 €

De la manière suivante :

Affectation à la réserve légale	0,00 €
Affectation à la réserve libre	0,00 €
Dividende	0,00 €
Report à nouveau après affectation	- 456 764 364,87 €
Soit un total de :	- 456 764 364,87 €

Nous vous proposons également de prélever 133 000 000 euros sur le compte de réserves « Autres Réserves », constituées au cours des exercices précédents, et de l'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Report à nouveau avant prélèvement	-	456 764 364,87 €
Prélèvement sur les autres réserves		133 000 000,00 €
Report à nouveau après prélèvement	-	323 764 364,87 €

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2017	2 427 044	49 754 402,00 euros
2018	2 427 044	0,00 euros
2019	2 427 044	0,00 euros

2.3. Bilan

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres d'EMCF sont négatifs de 46 M€, en baisse de 150 M€ par rapport au 31 décembre 2019. La dette financière nette est en hausse à 477 M€ à comparer à une dette financière nette de 289 M€ à fin 2019. Les engagements de retraite non préfinancés s'élèvent à 510 M€ à fin 2020 et sont intégralement traités hors bilan.

3. INFORMATIONS

3.1. Actionnariat

Au 31 décembre 2020, la société est détenue à 100% par la société ExxonMobil France Holding SAS.

3.2. Charges non déductibles fiscalement

La fraction des amortissements sur véhicules non déductible du résultat fiscal s'élève à 67 349 euros en 2020 contre 62 806 euros en 2019. Le montant de la taxe sur les véhicules sociétés s'élève à 20 093 euros en 2020 contre 16 986 euros en 2019.

3.3. Situation des capitaux propres

Suite à la perte de l'exercice, au 31 décembre 2020, les capitaux propres de la société sont négatifs de - 45 676 200,72 euros et sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à la loi, la société prévoit de consulter l'Associé Unique dans les quatre mois qui suivront l'approbation des comptes afin de statuer sur la continuité d'exploitation.

3.4. Délais de paiement

En application de l'article L441-14 du Code de commerce, le tableau ci-dessous donne la décomposition des factures reçues et factures émises non réglées au 31 décembre 2020 par date d'échéance :

au 31/12/2020 (millions d'euros)	FOURNISSEURS						CLIENTS					
	Article D. 441-6 I-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D. 441-6 I-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		1 813	1 188	16	21	3 038		62	7	5	19	93
Montant total TTC des factures concernées		17,88	12,96	0,64	0,05	31,53		2,48	-0,17	0,09	0,0	2,43
% du montant total des achats TTC de l'exercice		1,64%	1,19%	0,06%	0,00%	2,90%						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								0,16%	-0,01%	0,01%	0,00%	0,16%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues			Néant						Néant			
Montant total TTC des factures exclues			Néant						Néant			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	☒ Délais contractuels (à préciser)	60 jours date de facture					☒ Délais contractuels (à préciser)	60 jours date de facture				
	☐ Délais légaux (à préciser)						☐ Délais légaux (à préciser)					

À titre de comparaison, la décomposition des délais de paiement était la suivante au 31 décembre 2019 :

au 31/12/2019 (millions d'euros)	FOURNISSEURS						CLIENTS					
	Article D. 441-6 I-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D. 441-6 I-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		2 197	1 548	47	28	3 820		69	28	2	16	115
Montant total TTC des factures concernées		17,90	14,84	0,36	0,44	33,55		2,46	0,80	0,06	0,0	3,35
% du montant total des achats TTC de l'exercice		1,13%	0,94%	0,02%	0,03%	2,12%						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								0,11%	0,04%	0,00%	0,00%	0,16%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues		Néant						Néant				
Montant total TTC des factures exclues		Néant						Néant				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement		☒ Délais contractuels: (0 jour(s)) ☐ Délais légaux: (0 jour(s))						☒ Délais contractuels: (0 jour(s)) ☐ Délais légaux: (0 jour(s))				
		60 jours date de facture						60 jours date de facture				

3.5. Le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

La société n'a pas consenti de prêt à moins de deux ans rentrant dans cette catégorie.

3.6. Événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du rapport de gestion

Néant

CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les comptes annuels ;
- approuver les diverses résolutions qui vous seront proposées.



Le Président

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ExxonMobil Chemical France

Société par actions simplifiée
au capital de 37 012 421 €

20, rue Paul Hérault
92000 Nanterre

Grant Thornton

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ExxonMobil Chemical France

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société ExxonMobil Chemical France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ExxonMobil Chemical France**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Faits significatifs de l'exercice* » et la note « *1.1 Dépréciation des actifs immobilisés* » de la partie « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels concernant le test de dépréciation effectué sur les actifs immobilisés incorporels et corporels de la société ayant conduit à la comptabilisation d'une reprise de provision pour dépréciation de 45 M€.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des actifs immobilisés

Le paragraphe « 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés » de la note « 1 – Immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs immobilisés et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Provisions pour risques et charges

Les notes « 7. Provisions pour risques et charges » et « 8. Provisions pour retraites » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Alexandre Mikhail

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 273 137,91	24 590 820,91	5 682 317,00	5 595 510,00
Fonds commercial	37 227 770,46	37 227 770,46		5 722 770,46
Autres immobilisations incorporelles	1 221 240,59		1 221 240,59	890 274,92
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 577 994,57		4 577 994,57	4 577 994,57
Constructions	86 903 611,62	75 252 884,63	11 650 726,99	12 393 825,99
Installations techniques, matériel, outillage	1 192 270 595,33	975 198 469,52	217 072 125,81	202 504 864,12
Autres immobilisations corporelles	8 243 145,02	6 927 848,52	1 315 296,50	1 254 751,00
Immobilisations en cours	53 868 601,22		53 868 601,22	28 590 952,34
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 798,83		6 798,83	6 798,83
Créances rattachées à des participations	1 586 750,81		1 586 750,81	2 163 513,92
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 658,70		12 658,70	12 184,67
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 416 192 305,06	1 119 197 794,04	296 994 511,02	263 713 440,82
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	49 572 147,66	673 556,02	48 898 591,64	82 897 947,37
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	129 026 690,33	1 225 950,53	127 800 739,80	147 735 944,98
Marchandises	5 135 065,74	276 287,82	4 858 777,92	16 229 680,46
Avances et acomptes versés sur commandes	197 870,51		197 870,51	35 355,24
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	132 375 712,89	702 135,66	131 673 577,23	113 481 052,46
Autres créances	58 726 540,02	621 387,00	58 105 153,02	48 170 124,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	77 907,52		77 907,52	425 497,89
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 244 291,90		2 244 291,90	1 677 485,57
ACTIF CIRCULANT	377 356 226,57	3 499 317,03	373 856 909,54	410 653 088,25
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	308 410,08		308 410,08	
TOTAL GENERAL	1 793 856 941,71	1 122 697 111,07	671 159 830,64	674 366 529,07

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 012 421,00	37 012 421,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	151 631 717,92	151 631 717,92
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	1 319 206,54	1 319 206,54
Réserve légale	3 701 242,10	3 701 242,10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	133 000 000,00	133 000 000,00
Report à nouveau	(378 743 992,28)	(73 723 861,86)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(78 020 372,59)	(305 020 130,42)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	84 423 576,59	156 178 221,02
CAPITAUX PROPRES	(45 676 200,72)	104 098 816,30
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 539 692,08	1 292 282,00
Provisions pour charges	67 045 014,99	66 362 082,75
PROVISIONS	70 584 707,07	67 654 364,75
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	476 549 010,14	289 086 581,14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 834 267,82	167 595 617,37
Dettes fiscales et sociales	33 130 476,71	40 316 726,81
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 737 569,62	5 515 087,33
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	646 251 324,29	502 514 012,65
Ecart de conversion passif		99 335,37
TOTAL GENERAL	671 159 830,64	674 366 529,07

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	255 891 258,60	76 369 863,12	332 261 121,72	371 477 690,81
Production vendue de biens	420 961 362,78	535 696 992,46	956 658 355,24	1 459 697 432,76
Production vendue de services	89 786 444,69	19 777 494,13	109 563 938,82	105 176 220,49
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	766 639 066,07	631 844 349,71	1 398 483 415,78	1 936 351 344,06
Production stockée			(34 173 451,61)	(34 012 745,93)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 598 483,00	955 211,14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			49 068 002,10	13 303 398,72
Autres produits			12 695 454,28	13 474 756,13
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 428 671 903,55	1 930 071 964,12
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			309 743 555,72	334 758 621,35
Variation de stock (marchandises)			11 280 246,33	6 393 886,02
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			587 557 703,81	1 084 218 860,25
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			35 235 515,80	(5 576 978,11)
Autres achats et charges externes			426 954 061,51	496 974 847,51
Impôts, taxes et versements assimilés			11 261 440,72	10 687 544,71
Salaires et traitements			81 583 468,40	82 539 774,65
Charges sociales			54 103 534,77	53 027 407,90
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 116 541,36	23 888 822,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 175 794,37	17 727 442,17
Dotations aux provisions			15 353 181,75	34 275 385,22
Autres charges			908 468,01	8 377 727,76
CHARGES D'EXPLOITATION			1 569 273 512,55	2 147 293 342,08
RESULTAT D'EXPLOITATION			(140 601 609,00)	(217 221 377,96)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 449,68
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				1 449,68
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 913 829,25	21 923,48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 913 829,25	21 923,48
RESULTAT FINANCIER			(1 913 829,25)	(20 473,80)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(142 515 438,25)	(217 241 851,76)

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		352 425,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		54,90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	150 039 773,38	11 963 687,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150 039 773,38	12 316 167,06
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 529 135,64	17 397 313,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	471 797,00	108 434,99
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	64 331 283,41	79 984 840,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	84 332 216,05	97 490 588,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 707 557,33	(85 174 421,83)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 475 556,67	499 189,83
Impôts sur les bénéfices	(263 065,00)	2 104 667,00
TOTAL DES PRODUITS	1 578 711 676,93	1 942 389 580,86
TOTAL DES CHARGES	1 656 732 049,52	2 247 409 711,28
BENEFICE OU PERTE	(78 020 372,59)	(305 020 130,42)

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes lui sont communiquées :

Faits significatifs de l'exercice :

La société ExxonMobil Chemical France S.A.S. (**E.M.C.F.** ou la **Société**) a assuré au cours de l'exercice 2020 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,7 millions de tonnes contre 2,1 millions de tonnes en 2019, en baisse de 19%.

Le chiffre d'affaires d'EMCF s'élève à 1 398 M€ contre 1 936 M€ en 2019, en baisse de 28%.

Sur les neufs premiers mois de l'année 2020, la production de l'industrie chimique en France a baissé de 12,7% en volume par rapport à la même période en 2019 suite au choc de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement de la population prises dès le 17 mars 2020. Par la suite, la chimie en France a enregistré un sursaut de son activité et de ses exportations au troisième trimestre. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour effacer la chute de production du début de l'année 2020.

Dans cette conjoncture incertaine, la production des spécialités chimiques n'a baissé que de 8,2 % sur les neuf premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019 (malgré une hausse de 13% sur le troisième trimestre 2020, par rapport deuxième trimestre 2020, tirée par une reprise de la construction, l'automobile et les autres matériels de transport).

Les activités de la chimie de base (chimie minérale et chimie organique) ont été plus exposées à la chute de la demande liée à la pandémie. Sur les neufs premiers mois de 2020, la chimie minérale a vu sa production réduite de 13 % par rapport à la même période en 2019 et la chimie organique de - 12,3 %.

Dans la période si particulière de crise sanitaire qui aura marqué l'année 2020, les produits chimiques issus des unités d'EMCF ont permis d'alimenter en matière première l'économie de l'hygiène et de la santé pour la fabrication de blouses, masques, gel hydro-alcoolique, mais également de répondre à la demande élevée en emballages alimentaires et industriels.

Grâce à la rigueur des plans de continuité mis en place au sein de notre groupe, les matières premières pour toutes les applications du quotidien mentionnées ci-dessus n'ont jamais manqué.

L'implication de l'ensemble des équipes du groupe est à saluer durant cette période si singulière. Le niveau de fiabilité du site pétrochimique de Gravenchon a été très bon avec une performance opérationnelle supérieure au plan. Il convient notamment de signaler un fonctionnement stable de la chaîne Vapocraqueur / Polyéthylène et des opérations fiables sur les unités de spécialités (HOP, Escorez et Vistalon). Le LPP a quant à lui connu une performance contrastée avec une bonne fiabilité jusqu'en mai.

Les conditions économiques difficiles, aggravées par les mesures de confinement liées au Covid-19 ont engendré une baisse importante de la demande, notamment pour le Vistalon et les Escorez qui ont passé une grande partie de l'année 2020 en contrôle d'inventaires. La demande d'emballages fabriqués par l'unité de Polyéthylènes est néanmoins restée forte.

La société a dû engager un programme très important de réduction des coûts et la direction d'EMCF a communiqué aux membres du Comité Social et Economique Central (CSEC) un projet d'arrêt

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

définitif de l'unité de Vistalon de Port-Jérôme-sur-Seine ainsi qu'un projet de réorganisation et de compétitivité.

Au 31 décembre 2020, ces projets de réorganisation ont été reflétés dans les comptes avec la constatation d'une provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour un montant de 17 516 K€, d'une provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille pour un montant de 1 500 K€, d'une dotation exceptionnelle aux amortissements de l'unité du Vistalon pour un montant de 9 283 K€.

Par ailleurs, la dépréciation des actifs corporels et incorporels constatée en 2019 a été reprise pour le montant de 44 995 K€. Les fonds de commerce ont été intégralement dépréciés avec une dotation complémentaire de 5 723 K€.

Une reprise anticipée d'amortissements dérogatoires a été réalisée pour le montant de 72 425 K€.

Dans le cadre de l'externalisation de la retraite, un paiement de 19 029 K€ à l'OFP a été effectué et est également comptabilisé en charges exceptionnelles.

La société poursuit aussi sa participation active aux initiatives de Développement Durable du groupe.

Événements postérieurs à la clôture :

Le grand arrêt pour maintenance prévu à la fin du premier trimestre 2021 est un élément clef pour poursuivre l'amélioration de la fiabilité du site pétrochimique sur le prochain cycle et renforcer son intégration avec la raffinerie de Gravenchon. La nouvelle tour de fractionnement installée en 2019 permettra, après l'arrêt Métal, d'augmenter la flexibilité du vapocraqueur en diversifiant ses alimentations et en augmentant la proportion de produits provenant directement de la raffinerie. Ceux-ci remplaceront des flux provenant d'autres usines du groupe.

La société poursuivra sa vigilance quant à l'impact sur ses activités en France des nombreux changements légaux, réglementaires et fiscaux envisagés.

Litiges en cours :

Dans le cadre du litige « Polymérisation » opposant la société EMCF à la douane, la société avait reçu en 2019 un avis d'inscription du privilège du trésor public de 16 M€ (dont 13 M€ de TVA et 3 M€ de droits de douane) qui n'avait pas été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2019. Une radiation totale de cette inscription de privilège a été effectuée par la douane en 2021.

Règles et méthodes comptables :

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2020, arrêtés par le Président le 30 avril 2021, sont établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées fournies sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf stipulation contraire.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations

1.1 Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur des actifs immobilisés dans les comptes est comparée avec la valeur d'entreprise d'EMCF. Celle-ci est obtenue via la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à un taux de 8,5%, qui correspond au coût moyen pondéré du capital d'EMCF déterminé par référence à des données de marché. Le taux de croissance à l'infini retenu pour la valeur terminale du flux de trésorerie est de 1 %.

Le résultat de cette comparaison conduit à la comptabilisation d'une reprise de provision pour dépréciation des actifs immobilisés d'EMCF de 44 995 K€.

Suite à une revue détaillée de la valorisation des actifs incorporels, les fonds de commerce « historiques » ont été dépréciés en totalité avec un complément de dépréciation de 5 723 K€.

Cette dépréciation reflète ainsi l'impossibilité de pouvoir rattacher les flux de trésorerie futurs estimés à chacun des fonds suite à l'évolution de la clientèle et des contrats historiques qui représentaient la valeur d'acquisition des fonds de commerce ainsi dépréciés.

Il a été décidé également de procéder à la dépréciation des actifs du vialon pour un montant de 9 283 K€ suite au projet d'arrêt définitif de l'unité du vialon.

1.2 Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial qui comprend un Mali technique Cipep déprécié en totalité en 2019 et des fonds de commerce « historiques » dépréciés en totalité à fin décembre 2020 sont détaillés ci-après :

1.2.1 Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour un montant de 6 753 K€ et se décomposent comme suit :

- la valeur des éléments incorporels apportés par la S.F.E.M.C. lors de l'apport partiel d'actif au 1er octobre 1989, pour un montant de 4 573 K€.

Cet apport partiel d'actif concernait des éléments initialement apportés par la société Esso SAF à la S.F.E.M.C. lors de sa création, début 1967, et qui n'ont subi aucune réévaluation depuis cette date.

- des éléments incorporels acquis en 1996 auprès de la société ExxonMobil Chemical Belgium pour un

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

montant de 40 K€.

- des éléments incorporels acquis en 2001 auprès de la société Basell Polypropylène S.A. pour un montant de 2 139 K€.

Les fonds commerciaux de la société EMCF ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Une provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée en 2019 pour le montant de 1 030 K€, complétée en 2020 pour le montant de 5 723 K€ portant ainsi la dépréciation à hauteur de 6 753 K€ soit la totalité de la valeur des fonds de commerce au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.2 Mali Technique

- des éléments incorporels pour un montant brut de 30 475 K€ correspondant à l'activité polyéthylène apportée dans le cadre de la fusion avec la société ExxonMobil Polymères SNC (E.M.C.P.). Il s'agit d'un mali technique lié à la fusion préalable de la Compagnie Industrielle des Polyéthylènes de Normandie - CIPEN dans E.M.C.P.

L'affectation extra-comptable du mali technique est la suivante au 31 décembre 2020 :

EUROS	Valeur nette sociale des actifs à date de fusion	Prorata valeur nette comptable	Affectation du mali technique au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0
Constructions	630 300	3,9%	1 185 078
Installations techniques	15 601 294	96,0%	29 240 997
Installations générales et agencements	0	0,0%	0
Matériel de bureau	26 039	0,2%	48 958
TOTAL	16 257 633	100,0%	30 475 034

L'affectation d'origine du mali technique de 30 567 K€ a été déterminée au prorata de la valeur nette comptable des actifs concernés à la date de la fusion (1er janvier 2007). En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence. Le mali s'établit à 30 475 K€ au 31 décembre 2020.

1.2.3 Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général lié à l'amortissement des fonds commerciaux

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les fonds commerciaux de la société EMCF (détaillés dans le paragraphe 1.2.1) ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Le Mali technique « Cipe » d'une valeur de 30 475 K€, suit les règles d'amortissement des actifs sous-jacents auxquels il est affecté, et sa durée de vie est limitée mais non déterminable avec précision. Au 31 décembre 2015 lors de la mise en place du règlement n°2015-06, la valeur brute des actifs sous-jacents liés au mali CIPEN était de 142 585 K€ et le montant de l'amortissement de 135 686 K€ soit une valeur nette de 6 153 K€. En l'absence d'un bien disposant d'une valeur résiduelle significative, et conformément aux recommandations du règlement, la durée résiduelle d'amortissement de 10 ans des actifs sous-jacents est retenue comme durée d'amortissement du mali Cipe. Cet amortissement est fixé à 3 050 000 EUR par an pour les exercices 2016 à 2025.

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable du mali a été intégralement dépréciée pour le montant de 18 375 K€. Conformément à l'article 214-19 (règlement ANC 2015-06) cette dépréciation ne pouvant pas être reprise, l'amortissement annuel de 3 050 K€ constaté entre 2016 et 2019 pour un montant total de 12 200 K€ a pris fin au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable du Mali inscrit au bilan pour le montant de 30 475 K€ après amortissement de 12 200 K€ et dépréciation de 18 375 K€ ressort donc à zéro sans impact financier au titre de l'exercice 2020.

(cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.3. Concessions et droits similaires, brevets, licences

Le poste « Concessions et droits similaires, brevets, licences » comprend :

- les logiciels à usage interne pour un montant brut de 30 273 K€. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, soit entre un et cinq ans.
- les frais d'enregistrement auprès de l'agence européenne des produits chimiques dans le cadre de la réglementation REACH. Entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, le règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals substances) impose en effet pour toute substance chimique mise sur le marché (nouvelle ou existante):
 - une procédure d'enregistrement, impliquant le dépôt d'un dossier technique et le paiement d'une redevance
 - une procédure d'autorisation pour les substances considérées comme dangereuses

En application de l'avis 2009.13 du CNC publié le 10 octobre 2009, les coûts liés à l'enregistrement pour mise en conformité avec le règlement REACH remplissent les critères de définition et de comptabilisation d'un actif incorporel. Ces coûts comprennent les coûts de constitution des dossiers techniques nécessaires à l'enregistrement ainsi que les coûts d'enregistrement.

Le groupe ExxonMobil a mis en place une structure de projet global chargé de la constitution des dossiers techniques et d'enregistrement. Les coûts de constitution des dossiers techniques comprennent les coûts d'acquisition de données, les coûts informatiques, les coûts des tests biomédicaux, les coûts de

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

coordination projet, et sont refacturés aux sociétés affiliées à travers les mécanismes de facturation SRA (« Standard Research Agreement ») et RSC (« Regional Service Charges »).

Les coûts d'enregistrement ont été immobilisés en 2010 pour 369 K€ dans les comptes d'E.M.C.F. Ces coûts sont amortis sur une période de 5 ans.

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 1 000 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.2.6 Autres immobilisations incorporelles

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » comprend les immobilisations en cours.

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 160 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises antérieurement au 30 septembre 1989 figurent au bilan à leur valeur nette comptable à cette date, valeur à laquelle elles ont été apportées par la S.F.E.M.C.

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants selon la méthode prospective pour les immobilisations ayant une valeur non nulle à la date du 1^{er} janvier 2005.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif calculé selon la durée d'usage, est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- constructions	: durée : 20 à 30 ans
- agencements et aménagements des constructions	: durée : 15 ans
- installations techniques	: durée : 15 à 25 ans
- autres immobilisations	: durée : 3 à 10 ans

Une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle a été constatée à hauteur de 43 835 K€ au 31/12/2020 (cf. paragraphe 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés).

Une dépréciation exceptionnelle des actifs de l'unité du vistalon a été constatée à hauteur de 9 283 K€ au 31/12/2020.

Les terrains ne font l'objet d'aucune provision.

2. Immobilisations financières

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Les participations sont comptabilisées à leur valeur de souscription ou d'acquisition. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée, dès lors que la valeur d'utilité est considérée inférieure à la valeur brute des titres.

Pour estimer la valeur d'utilité, les éléments pris en compte sont les suivants :

- rentabilité et perspectives de rentabilité
- conjoncture économique
- coût du capital

3. Stocks

Les matières premières et les marchandises achetées pour la revente sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les stocks de matières consommables d'exploitation sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation prévisible, déduction faite des frais professionnels de vente.

Une provision est éventuellement comptabilisée pour constater la dépréciation des stocks de produits et de matériels à rotation faible.

4. Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis la mise en place du Système d'Echange de Quotas d'Emissions de gaz à effet de serre (SEQUE) au 1er janvier 2005, l'Etat attribue gratuitement des quotas d'émission de CO₂ aux sociétés exploitantes d'installations concernées par le SEQUE. La troisième période du SEQUE a débuté le 1er janvier 2013 et s'est terminée le 31 décembre 2020, avec des règles harmonisées d'attribution des quotas conduisant à une réduction substantielle des quotas alloués gratuitement d'environ 2 %/an.

A partir de 2021, une quatrième phase du SEQUE commence. Elle durera jusqu'en 2030, avec une étape Européenne au deuxième trimestre 2021, à partir des soumissions des raffineurs et pétrochimistes européens faites en 2019 de leurs émissions réelles en 2016/2017/2018. La Commission a déjà indiqué que les quotas alloués devraient être réduits dès 2021 (d'environ 6 à 8 % compte-tenu de la baisse continue durant la troisième phase). La nouvelle feuille de route climatique de la Commission Européenne pourrait accélérer cette réduction, le « Pacte Vert » Européen ayant pour ambition une réduction des émissions de 55 % en 2030 au lieu de 40 %.

Conformément au règlement n°2012-3 du 4 octobre 2012, les quotas d'émission de CO₂ qui étaient auparavant comptabilisés dans les immobilisations incorporelles, sont depuis le 1er janvier 2013 comptabilisés dans les comptes de stocks selon les règles suivantes

- Les quotas attribués gratuitement sont comptabilisés à une valeur nulle,

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

- Les quotas achetés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les quotas sont évalués en stock selon la méthode FIFO (First in, First out ou Premier entré, Premier sorti),
- Les quotas sont sortis des stocks pour être soit consommés par les émissions de gaz à effet de serre pour être restitués à l'Etat soit vendus,

A la clôture,

- une provision d'achat de quotas est constatée si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par la société,
- un actif (stock) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission disponibles
- Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « produits ou charges d'exploitation ».

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

6. Provision pour Hausse des Prix

Une provision pour hausse des prix est comptabilisée en cas de hausse des prix importante et est calculée sur une période de deux exercices successifs. Cette provision est reprise au plus tard à l'expiration de la sixième année suivant la clôture de l'exercice au cours duquel elle a été constituée.

La société n'a pas doté de provision pour hausse des prix en 2020 et aucune provision n'est inscrite au bilan au 31 décembre 2020.

6. Amortissements dérogatoires

La Société a comptabilisé des amortissements dérogatoires pour un montant total de 84 424 K€ au 31 décembre 2020.

Une reprise anticipée d'amortissements dérogatoires d'un montant de 72 425 K€ a été effectuée sur l'exercice.

7. Provisions pour risques et charges

Une provision pour grosses réparations, destinée à couvrir les dépenses de remise en état des unités de production, est régulièrement constituée, dans la mesure où les installations sont remises en état suivant

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

des cycles de travaux pluriannuels planifiés. Cette provision concerne les coûts d'inspection métal, dont la nature et la périodicité sont fixées légalement.

Au cours de l'année 2020, une reprise nette de 16 361 K€ a été comptabilisée incluant

- une reprise nette de 675 K€ faisant suite à l'arrêt de l'unité du vistalon ;
- une reprise de provision de 26 388 K€ correspondant aux dépenses effectuées en 2020 dans le cadre de la préparation du grand arrêt prévu en 2021.

Le précédent grand arrêt avait eu lieu en octobre 2014.

Au 31 décembre 2020, la provision pour inspection métal s'établit à 41 530 K€.

Une provision pour coûts de démantèlement de l'unité de Butyl arrêtée en juillet 2015 est inscrite au bilan du 31 décembre 2020 pour le montant de 4 918 K€. Cette provision n'a fait l'objet d'aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le contentieux douanier sur le régime de taxation à la TICPE des déchets envoyés pour destruction commencé en 2009 a pris fin en 2019 suite à une négociation réalisée avec la douane centrale qui a conduit au paiement en 2019 d'un complément de taxe pour la période 2014-2015. Le montant de provision pour 154 K€ inscrit au bilan du 31 décembre 2020 représente le complément à verser selon le nouveau mode de calcul négocié avec la douane, pour la période 2015-2018.

Le Plan de Départ Volontaire (PDV) mis en place en 2018 a pris fin en 2020 avec les derniers versements effectués en 2020 dans le cadre de ce PDV. Le montant de la reprise de provision effectué ressort à 369 K€.

Par ailleurs, une provision a été constatée au 31 décembre 2020 pour refléter l'estimation du coût associé aux projets de réorganisations annoncés en 2020. Ces projets s'inscrivent d'une part dans le cadre d'une réduction très importante des coûts de la société EMCF et d'autre part dans le cadre de l'arrêt de l'unité du vistalon. Le montant provisionné au 31 décembre 2020 au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) est de 17 516 K€.

Concernant l'arrêt de l'unité du vistalon, une provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille a été constatée pour un montant de 1 500 K€.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

8. Provisions pour retraite

Aucune provision n'est comptabilisée pour les engagements de retraite de la société envers :

- les anciens membres de son personnel pour des versements d'allocation après la date de liquidation de leurs droits, ni pour les pensions aux veuves, orphelins et invalides
- les membres de son personnel actif.

Seule la provision pour les gratifications longs services est inscrite au bilan pour le montant de 2 736 K€ au 31 décembre 2020.

Les engagements de retraite non provisionnés sont estimés à 510 191 K€ au 31 décembre 2020.

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 0,4% ;
- un taux d'inflation de 1,5% pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation et des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur la table INSEE (TGH/TGF 2005).

Au 31 décembre 2020, la société a préfinancé une partie de ses engagements de retraite.

La société E.M.C.F. a décidé en 2019 de sécuriser 10 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 un montant de 16 800 K€. Le montant sécurisé a été porté à 20 % des droits à la retraite liquidés en 2020 avec un versement de 19 029 K€ conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

9. Passifs éventuels

Aucun montant n'est à reporter au 31 décembre 2020.

10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

11. Intégration fiscale

La Société a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale avec pour société tête de groupe la société ExxonMobil France Holding S.A.S. (E.M.F.H.), en date du 1er janvier 2000.

Selon le terme de la convention conclue entre E.M.F.H. et ses filiales, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

Le (produit) / charge d'impôt au titre de l'exercice 2020 s'élève à (263 065) euros.

Impôt sur exercice courant	0 €
CIR et autres crédits d'impôts N-1	-263 065 €
Impôt sur exercices antérieurs	0 €
Reprise provision pour impôts	0 €
Charge d'impôt sur les sociétés au 31/12/20:	-263 065 €

13. Autres informations

Le montant des honoraires de Commissariat aux Comptes et de certification des comptes sociaux de la Société s'est élevé à 89 050 € HT au titre de l'exercice 2020.

IMMOBILISATIONS

milliers d'euros

2020	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions - Nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions - Mises hors services - Rembourseme nts de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Mali technique	30 475	-	-	-	30 475
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 025	-	1	-	37 026
Immobilisations incorporelles en cours	1 050	172	(1)	-	1 221
Total I	68 551	172	-	-	68 722
Immobilisations corporelles					
Terrains	4 578	-	-	-	4 578
Constructions	86 584	365	(45)	-	86 904
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 186 463	4 013	4 203	(2 409)	1 192 271
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 613	-	-	-	1 613
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 603	346	75	(393)	6 631
Immobilisations corporelles en cours	28 591	29 510	(4 233)	-	53 869
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total II	1 314 432	34 235	-	(2 802)	1 345 864
Immobilisations financières					
Autres participations	7	-	-	-	7
Autres titres immobilisés	2 164	-	-	(577)	1 587
Prêts et autres immobilisations financières	12	0	-	-	13
Total III	2 182	0	-	(577)	1 606
Total général	1 385 165	34 407	-	(3 379)	1 416 192

AMORTISSEMENTS

milliers d'euros

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES 2020	Valeur en début d'exercice	Dotations	Virements de poste à poste	Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 877	914	-	-	36 791
Total I	35 877	914	-	-	36 791
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	74 190	1 063	-	(0)	75 253
Installations techniques, matériel et outillage industriel	940 124	27 730	-	(1 937)	965 916
Autres immobilisations corporelles	6 961	360	-	(393)	6 928
Total II	1 021 274	29 153	-	(2 331)	1 048 096
Total général	1 057 151	30 067	-	(2 331)	1 084 887

VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN COURS

milliers d'euros

2020	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	5 135	16 415	-	(11 280)
Approvisionnements				
Matières premières	34 249	68 275	-	(34 026)
Autres approvisionnements	15 323	16 533	-	(1 210)
Total I	54 707	101 223	-	(46 516)
Production				
Produits intermédiaires	-	-	-	-
Produits finis	129 027	163 200	-	(34 173)
Produits résiduels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total II	129 027	163 200	-	(34 173)
Production en cours				
Produits	-	-	-	-
Travaux	-	-	-	-
Etudes	-	-	-	-
Prestations de services	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total III	-	-	-	-
Production stockée (ou déstockage de production)		Total II + III	-	(34 173)

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

milliers d'euros

Etat des créances 2020	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 587	1 587	0
Prêts	13	13	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	132 376	132 376	0
Autres créances	58 727	58 727	0
Sous-total	192 702	192 702	0
Charges constatées d'avance	2 244	2 244	0
Total général	194 946	194 946	0

milliers d'euros

Etat des dettes 2020	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	-
Emprunts et dettes financières divers	476 549	476 549	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	131 834	131 834	0	-
Autres dettes	37 868	37 868	0	-
Sous-total	646 251	646 251	0	-
Produits constatés d'avance	0	0	0	-
Total général	646 251	646 251	0	-

PRODUITS A RECEVOIR

milliers d'euros

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31-déc-19	31-déc-20
Autres participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8 833	7 766
Autres créances	4 888	1 965
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Total	13 721	9 730

CHARGES A PAYER

milliers d'euros

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31-déc-19	31-déc-20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	16	-
Fournisseurs et comptes rattachés	123 696	58 678
Dettes fiscales et sociales	19 359	20 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 800	4 419
Total	147 872	84 032

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES
EN MONNAIES ETRANGERES**

milliers d'euros

Nature des écarts	Actif	Différence compensée par couverture de change	Provision pour pertes de change	Passif
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances d'exploitation	308	-	308	-
Sur dettes financières	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Total	308	-	308	-

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur (Eur)	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Créés	Annulés	Fin d'exercice
Parts sociales	15.25	2 427 044	-	-	2 427 044

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(milliers d'euros)

Rubriques	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Capital social et primes	188 644	-	-	188 644
Ecart de réévaluation	1 319	-	-	1 319
Réserve légale	3 701	-	-	3 701
Autres réserves	133 000	-	-	133 000
Report à nouveau	(73 724)	-	305 020	(378 744)
Résultat exercice 2019	(305 020)	305 020	-	-
Résultat exercice 2020	-	-	78 020	(78 020)
Subventions d'investissements	-	-	-	-
Provisions réglementées	156 178	13 576	85 330	84 424
Total	104 099	318 596	468 371	(45 676)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

milliers d'euros

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	156 178	13 576	(85 330)	-	84 424
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
Total I	156 178	13 576	(85 330)	-	84 424
Provisions pour risques et charges					
Provision pour litiges droit social	1 138	479	(40)	-	1 577
Provision pour pertes de change	-	308	-	-	308
Provision pour pensions et obligations similaires	2 555	531	(350)	-	2 736
Provision pour litiges clients	-	-	-	-	-
Provision pour grosses réparations	57 891	14 514	(30 874)	-	41 530
Provision pour coûts de démantèlement	4 918	-	-	-	4 918
Provision pour Plan de départ volontaire	369	-	(369)	-	-
Autres provisions pour risques et charges	783	-	(284)	-	499
Provision pour Plan de sauvegarde de l'emploi 2021	-	17 516	-	-	17 516
Provision Contrat BATAILLE	-	1 500	-	-	1 500
Total II	67 654	34 848	(31 918)	-	70 585
Provisions pour dépréciation					
sur mali technique	18 275	-	-	-	18 275
sur fonds de commerce	1 030	5 723	-	-	6 753
sur autres immobilisations incorporelles	1 160	-	(1 160)	-	-
sur immobilisations corporelles	43 835	9 283	(43 835)	-	9 283
sur titres de participation	-	-	-	-	-
sur stocks et en-cours	17 560	2 176	(17 560)	-	2 176
sur comptes clients	702	-	-	-	702
autres provisions pour dépréciation	621	-	-	-	621
Total III	83 183	17 181	(62 555)	-	37 810
Total général	307 016	65 605	(179 803)	-	192 818

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers d'euros

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l' Actif :			
Participations	-	7	-
Créances rattachées à des participations	-	1 587	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	75 600	-	-
Autres créances	12 687	-	-
Total	88 287	1 594	-

Au Passif :

Emprunts et dettes financières divers	475 409	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 071	-	-
Autres dettes	-	-	-
Total	534 480	-	-

Charges et produits financiers :

- . Les charges d'intérêts versées aux sociétés du groupe s'élèvent à 1 898 K EUR sur l'exercice
- . Aucun intérêts perçus des sociétés du groupe sur l'exercice

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

milliers d'euros

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Ventes de marchandises	255 891	76 370	332 261
Ventes de produits finis	420 961	535 697	956 658
Prestations de services	89 786	19 777	109 564
Total	766 639	631 844	1 398 483

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

milliers d'euros

	31-déc-19	31-déc-20
Sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur litiges	93	451
Pénalités et amendes fiscales	-	3
Intérêts de retard sur paiement IS	-	31
Autres charges exceptionnelles de gestion	504	102
Externalisation des retraites - paiements à l'OFP	16 800	19 029
Total	17 397	19 617
Sur opérations en capital		
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	108	472
VNC des titres de participation cédés	-	-
VNC des autres immobilisations financières cédées	-	-
Fin du litige URSSAF 2008	-	-
Transferts de charges	-	-
Total	108	472
Dotations aux amortissements et provisions		
Amortissements exceptionnels d'immobilisations	-	-
Amortissements dérogatoires	15 633	13 576
Provision pour hausse des prix	-	-
Provision pour investissement	-	-
Provision pour dépréciation mali technique	18 275	-
Provision pour dépréciation fonds de commerce	1 030	5 723
Provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles	1 160	-
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles	43 835	9 283
Provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	-	17 516
Provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	-	1 500
Provision pour risque fiscal	-	-
Litige Sociaux	52	479
Provision pour litige Clients	-	-
Total	79 985	48 077
Total général	97 491	68 165

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

milliers d'euros

	31-déc-19	31-déc-20
Sur opérations de gestion		
Indemnité litige client	-	-
Intérêts moratoires	-	-
Autres produits exceptionnels de gestion	352	88
Total	352	88
Sur opérations en capital		
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits de cession de titres de participation	-	-
Quote-part subventions d'investissement	-	-
Autres	-	-
Total	-	-
Reprises sur provisions, transferts de charges		
Reprise d'amortissements dérogatoires	6 934	85 330
Reprise de provision pour hausse des prix	-	-
Reprise de provision pour dépréciation d'immobilisations	-	44 995
Reprise provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	565	369
Reprise de provision pour risque fiscal	3 611	-
Reprise provision Litige social	854	40
Reprise provision litige clients	-	-
Reprise provision remise en état	-	-
Total	11 964	130 735
Total général	12 316	130 823

ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers d'euros

Engagements donnés	31/12/2020
Effets escomptés non échus	-
Avals, cautions et garanties	5 621
Engagement de crédit-bail mobilier	-
Engagement de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	510 191
Autres engagements donnés en tant que membre du GIE Esso Energie	2 868
Total (1)	518 680
(1) Dont concernant :	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements reçus	31/12/2020
De la société EMFH pour les opérations liées à la douane	21 916
Engagements reçus des clients d'EMCF	11 399
Total (2)	33 315
(2) Dont concernant :	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
Engagements réciproques	31/12/2020
	-
Total	-

milliers de tonnes

Quotas d'émission de gaz à effet de serre	Quotas alloués période 2013-2020	Quotas à restituer
Année 2013	1 275	1 249
Année 2014	1 253	1 090
Année 2015	1 231	1 180
Année 2016	1 208	1 195
Année 2017	1 185	1 200
Année 2018	1 162	1 133
Année 2019	1 139	1 165
Année 2020	1 115	1 100
Total	9 568	9 312

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

milliers d'euros

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	(137 552)	263	(137 289)
Résultat Financier	(1 914)	-	(1 914)
Résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	61 182	-	61 182
Résultat comptable	(78 283)	263	(78 020)

(*) Cf. paragraphe 7. Provision pour risques et charges

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	336
Agents de maîtrise et techniciens, employés	669
Ouvriers	159
Total	1 164

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ExxonMobil France Holding SAS	S.A.S	€ 1 003 793 125	20 rue Paul Héroult – 92000 NANTERRE

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

milliers d'euros

Accroissements de la dette future d'impôt		31-déc-20
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires		84 424
- Provision pour hausse des prix		-
- Provision pour investissement		-
Total		84 424

Allègements de la dette future d'impôt		31-déc-20
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Provision pour participation des salariés		740
- Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi		-
- Provision pour risque contrôle fiscal		-
- Provision pour dépréciation des actifs		34 311
- Provision pour contribution Organig		2 125
- Provision pour litige social		-
- Provision pour coûts de démantèlement		-
- Provision pour risque de change		308
- Provision pour retraites		-
- Provision pour plan de départ volontaire		0
- Provision pour taxe sur véhicules de sociétés		20
- Provision pour PSE VISTALON		3 360
- Provision pour PSE		14 156
Total		37 504

. Amortissements réputés différés	-
. Déficits reportables	421 970
. Moins-values à long terme	-

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de K€ 15 024 (IS à 32,02 %) après apurement des déficits reportables de la société pour un montant de K€ 421 970 (soit un IS de K€ 135 115 au taux de 32,02%)

milliers d'euros

Informations financières	Capital	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés
Filiales Participations				Brute	Nette	
I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)						
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)						
II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :						
1 - Filiales :						
a) françaises (ensemble)						
SOCDI	208	-	18.61%	7	7	
b) étrangères (ensemble)						
2 - Participations :						
a) françaises (ensemble)						
b) étrangères (ensemble)						

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

(Suite)

milliers d'euros

Informations financières	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
Filiales Participations				
I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)				
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :				
1 - Filiales :				
a) françaises (ensemble)				
SOCDI	-	-	(67)	-
b) étrangères (ensemble)				
2 - Participations :				
a) françaises (ensemble)				
b) étrangères (ensemble)				